

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 92 (1994)

Heft: 3

Artikel: L'amélioration foncière moderne comme chance pour l'agriculture

Autor: Sandoz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-235048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'amélioration foncière moderne comme chance pour l'agriculture

M. Sandoz

En raison des transformations fondamentales qui ont lieu sur le plan international, notre agriculture se trouve dans une phase de transition. L'Union Suisse des Paysans considère qu'il est de son devoir de consolider la santé économique de la paysannerie et d'accroître les attraits du paysage rural. Ces buts précis peuvent notamment se réaliser grâce à des améliorations foncières modernes, répondant aux exigences et conditions régionales.

Grosse Veränderungen im In- und Ausland bewirken, dass sich unsere Landwirtschaft in einer Phase des Umbruchs befindet. Es ist dem Schweizerischen Bauernverband ein wichtiges Anliegen, die Wirtschaftskraft und Attraktivität des ländlichen Raums zu stärken. Moderne Meliorationen, an die regionalen Verhältnisse angepasst, können dazu einen entscheidenden Beitrag leisten.

En raison des transformations fondamentales qui ont lieu sur le plan international, notre agriculture se trouve dans une phase de transition. Des mots d'ordre comme «Situation financière de la Confédération, négociations du GATT» mettent en évidence les problèmes sérieux auxquels sont confrontés le secteur agricole ainsi que les autres secteurs économiques. En résumant la situation actuelle de l'agriculture, j'arrive aux conclusions suivantes:

- les prix dans l'agriculture sont à la baisse
- les frais restent élevés
- la Confédération ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour compenser entièrement les prix à la baisse et les frais élevés avec les paiements directs
- l'agriculture est soumise à une énorme pression pour adapter ses structures
- la liberté d'action des agriculteurs se trouve réduite en raison du grand nombre de prescription et règlements.

Chaque crise représente cependant une nouvelle chance d'aller de l'avant et de proposer de nouvelles idées et des solutions adéquates. Je suis persuadé que les nombreux agriculteurs qui sont prêts à relever le défi avec courage, parviendront à trouver des solutions appropriées. Dans notre pays, l'Etat est tenu d'offrir son appui aux agriculteurs et à leurs familles pour autant qu'ils aient la volonté de s'adapter à la nouvelle situation. Il est donc

primordial de disposer à cet effet d'un contexte favorable. Une grande importance revient là notamment aussi à la future politique d'investissement et d'ajustement structurel, une politique qui devra permettre de faire face aux récents changements de structure accélérés.

Dans l'adaptation des structures agricoles aux futurs besoins, les améliorations foncières remplissent un rôle déterminant. Plus le changement des structures est rapide, plus ces mesures complémentaires sont importantes pour créer des nouvelles structures appropriés et supportables sur le plan financier. Il suffit de jeter un regard sur les pays de l'UE pour constater que l'amélioration des structures agricoles y est traitée en priorité et qu'elle bénéficie de contributions généreuses de l'Etat. Nous devons faire de même, si notre agriculture doit baisser les coûts pour rester concurrentielle.

L'amélioration foncière a pour mission d'offrir à l'agriculture les moyens nécessaires pour se développer et progresser. Elle représente un instrument adéquat pour atteindre ce but, tout en respectant les points suivants:

1. L'amélioration des structures doit être durable; il faut éviter que les exploitations soient confrontées après quelques années déjà, à de nouveaux problèmes.
2. Il faut vouer une attention toute particulière à la baisse exigée des frais et offrir à notre agriculture les moyens nécessaires pour rester compétitive, sans pour autant choisir des solutions trop coûteuses ou tomber dans le perfectionnisme.
3. Les modestes moyens financiers des pouvoirs publics et ceux des chefs d'exploitation doivent être utilisés encore

plus parcimonieusement. Il est indispensable de fixer des priorités.

4. A une époque aussi fiévreuse que la nôtre, il est important, spécialement dans la construction rurale, de donner la préférence aux bâtiments simples et fonctionnels qui peuvent être adaptés ultérieurement selon les besoins.
5. Il s'agit d'harmoniser au mieux les objectifs de l'agriculture, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, en cherchant une solution équilibrée qui convienne à toutes les parties en cause.
6. Comme les accords du GATT permettent d'octroyer des contributions aux améliorations structurelles, il appartient maintenant à la Confédération et aux cantons de promouvoir efficacement les ouvrages d'améliorations foncières et de prévoir suffisamment de fonds à cet effet.

L'Union Suisse des Paysans considère qu'il est de son devoir de consolider la santé économique de la paysannerie et d'accroître les attraits du paysage rural. Ces buts précis peuvent notamment se réaliser grâce à des améliorations foncières modernes, répondant aux exigences et conditions régionales.

Au vu de la complexité des tâches à accomplir, il est indispensable que toutes les parties concernées collaborent étroitement. Les paysans ne manqueront pas d'apprécier le fait que des améliorations foncières modernes répondent à des intérêts multiples et constituent dès lors une tâche communautaire.

Adresse de l'auteur:

Marcel Sandoz
Président de l'Union Suisse des Paysans
Laurstrasse 10
CH-5200 Brugg

Exposé au séminaire «Conception générale pour les améliorations foncières» du 13 janvier 1994 à Bienne.